

DOMAINE PUBLIC

JAA 1002 Lausanne

20 février 1997 - n° 1289
Hebdomadaire romand
Trente-quatrième année

La société post-consommation

NOUS ÉTIIONS À peine installés dans le confort de la société de consommation, avec ses supermarchés, sa démocratisation du luxe d'autrefois, son caviar pour classe moyenne, son tout-jetable, son gaspi et ses censeurs-écologues, que nous sommes accusés de relâchement dans la dépense. Pas de débat sur les salaires, le chômage, le budget sans qu'un intervenant n'invoque «la relance de la consommation». Nous épargnerions trop. Retrouvez donc la confiance et cassez les crousilles! Mais cette épargne vilipendée, celle des ménages (23 milliards l'an) et celle des assurances sociales, notamment le second pilier (22 milliards) reflète une appréhension (dans les deux sens du terme, prise de conscience et crainte) de la durée, des lendemains, de la vie longue.

Existentiellement, le temps a toujours été vécu dans la contradiction: l'instant et la durée. Mais cette ambiguïté déchirante se vit, en cette fin de siècle, de manière exceptionnelle. Les avancées de la science ont rendu tangible ce grand écart. Par exemple la retransmission immédiate et directe de tout événement terrestre et le déclenchement de processus physiques qui n'épuiseront leurs effets que dans plusieurs siècles.

Aujourd'hui, le discours dominant tend à privilégier l'instant et pas seulement celui, éphémère, de la consommation. Les entreprises sont sommées de produire des résultats immédiatement tangibles. Souvenez-vous! On disait autrefois: ce placement sera une bonne affaire pour qui a les moyens d'attendre. Aujourd'hui, c'est l'impatience qui est devenue vertu.

Les figures de proue, pour page de couverture des magazines économiques, sont ces redresseurs d'entreprises essoufflées qui viennent, à la

César, jettent un coup d'œil, coupent, licencient, fusionnent, recentrent et vous font passer du rouge au noir en deux ans. Chacun, en conséquence, est invité à se préparer à une vie active plus mobile, à changer d'emploi, de domicile. Et très concrètement on voit se développer la production à flux tendu, les contrats de durée déterminée, le travail temporaire ou sur appel. La formule «culture d'entreprise», si à la mode, il y a peu, est en régression. Et encore plus les discussions sur les modèles capitalistes («capitalisme contre capitalisme») où le modèle allemand - consensus, hauts salaires, conventions collectives - était opposé au modèle anglo-saxon, d'un libéralisme plus sauvage; le modèle allemand étant déclaré vainqueur aux points.

Rien de plus néfaste que cette nouvelle idéologie triomphante du court terme. Elle est contraire à l'esprit communautaire, elle occulte ce qui est la grande révolution sociologique con-

temporaire: la prolongation de la vie humaine qui fait que la vie productive, active, n'est que la moitié de notre vie.

Dans cette perspective, le terme ancien d'épargne, connoté bas de laine, n'est que le moyen moderne de redistribuer et de répartir dans le temps les ressources individuelles et communes. Le travail doit permettre de recevoir non seulement un salaire immédiat, mais après la retraite, un salaire différé. L'or-

ganisation souple du travail devrait rendre possibles non seulement des loisirs de vacances, mais encore une «épargne de temps», libéré pour des congés-formation ou sabbatiques.

Le trajet humain est désormais une route plus longue. Il exige donc, au sens ordinaire et économique du terme, des provisions. Ce n'est pas vieux jeu. C'est post-société de consommation. AG

*Cette nouvelle
idéologie triomphante
du court terme est
contraire à l'esprit
communautaire,
elle occulte ce qui est
la grande révolution
sociologique
contemporaine:
la prolongation de la
vie humaine*

Pour que souffle le vent de l'histoire

La Suisse a besoin d'engager un véritable débat sur son passé. Certes, cet exercice ne peut se faire dans la précipitation, mais la lutte contre le racisme et les discriminations doit être menée sans relâche et toute la population doit y être associée.

LA BOURRASQUE QUI a soufflé sur la Suisse ces dernières semaines semble se calmer. Nous ne sommes plus seuls à être montrés du doigt: les Etats-Unis découvrent qu'ils ont confisqué en 1952 déjà les avoirs en déshérence déposés dans les banques étrangères et qu'ils n'ont guère montré d'empressement à répondre aux demandes des victimes de l'Holocauste; leur politique à l'égard de l'immigration juive durant la guerre fut beaucoup plus restrictive que celle de la Suisse et une partie de l'or versé aux Alliés par la Confédération dort toujours dans les caves du ministère des Finances à Washington. En France et ailleurs, on rouvre des dossiers peu glorieux.

Cette baisse de pression est salubre. Elle devrait nous permettre de dépoussiérer notre histoire dans la sérénité. Car en la matière, la passion est mauvaise conseillère. Nous en avons eu un avant-goût avec les déclarations intempestives de Jean-Pascal Delamuraz et les exigences déplacées du Comité central du parti socialiste suisse.

Confronter les mythes

Les travaux de la commission Bergier ne vont pas déboucher sur des révélations fracassantes. Pour l'essentiel, les faits sont établis depuis longtemps, pour ce qui a trait aussi bien à la politique de neutralité qu'à notre attitude à l'égard des réfugiés et aux affaires en or de la Banque nationale. Mais ces faits n'ont pas encore trouvé place dans la conscience collective helvétique, dérangeants qu'ils sont pour l'image forgée d'une Suisse résistante, indépendante et humanitaire. Les mythes ont la vie dure, à tel point qu'ils en deviennent contre-productifs, nuisant à notre capacité d'affronter la réalité présente.

Associer le peuple

Revisiter notre passé ne représente pas un exercice facile. Cette considération guide probablement la conduite prudente du Conseil fédéral. Si ce dernier se refuse pour l'instant à engager financièrement la Confédération et à précipiter la création d'une fondation de droit public chargée de gérer les

fonds déjà versés et à venir, c'est qu'il craint l'opinion publique, heurtée par la virulence des attaques portées contre la Suisse. Le moment venu, la décision appartiendra au Parlement. Il faudra alors rejeter les arguties juridiques qui permettraient de soustraire la décision au référendum facultatif. Dans une démocratie directe, il n'est pas concevable que le peuple soit tenu à l'écart d'une telle démarche. L'affaire n'est pas d'abord de gros sous; elle engage toute la population dans la réécriture de son histoire, non pas pour assumer une «culpabilité collective» problématique, mais, en acceptant notre passé d'ombres et de lumière, pour affirmer une identité renouvelée.

Pas de référendum en vue

Dans cette perspective, le fonds ne compensera ni n'excusera rien; il exprimera simplement notre solidarité avec les victimes de l'Holocauste et notre volonté de lutter sans relâche contre le racisme et toutes les discriminations. On ne voit pas là matière à ce qu'aboutisse un référendum. *jd*

SANTÉ

Tristes records

SELON UNE ENQUÊTE menée par le Registre genevois des tumeurs, la Suisse connaît le taux de cancer le plus élevé de tous les pays européens, et Genève arrive en tête des cantons suisses.

Mais à quelque chose malheur est bon: grâce à l'efficacité de leur système de santé, les patients genevois peuvent compter sur des chances de guérison parmi les meilleures d'Europe.

Selon les spécialistes, les abus de tabac et d'alcool, le manque d'exercice et une alimentation déséquilibrée figurent parmi les principaux facteurs responsables du cancer. Si le constat est correct, il faut donc renforcer massivement les moyens à disposition de la prévention. Genève pourra alors se vanter d'un autre record, celui de l'efficacité, c'est-à-dire les meilleurs résultats au moindre coût.

Rappelons qu'en Suisse seuls 2% des dépenses de santé sont affectés à la prévention. *jd*

Les arbres ne cachent plus la forêt, et l'air est dégagé

«Nouvelle gestion publique» ou encore «Administration centrée sur les résultats»: sous l'une ou l'autre de ces étiquettes, plusieurs collectivités helvétiques conduisent actuellement une réforme en profondeur de leur administration. Illustration à propos de la ville de Zurich.

LA MAJORITÉ ROSE-VERTE qui gouverne la métropole helvétique n'a pas craint d'engager un vaste processus de modernisation des services publics municipaux. Un processus que la gauche, notamment en Suisse romande, considère parfois encore avec méfiance, craignant qu'il n'aboutisse à un affaiblissement de l'Etat. Les Zurichois avancent avec prudence et pragmatisme. Dans un premier temps, quatorze services sont engagés dans la réforme pour une période expérimentale de deux ans. Parmi eux, le service municipal des forêts.

Cette année pour la première fois, ce service a proposé au Conseil municipal un budget global. Le Parlement n'a

donc plus à se prononcer sur les moindres détails des dépenses que le service sera autorisé à effectuer durant l'année.

Répartition des tâches

Cette nouvelle approche budgétaire ne signifie pas pour autant que le législateur accorde désormais un blanc-seing à ce service. Ce dernier a élaboré son projet de budget sur la base d'un catalogue de prestations – les produits, dans le langage de la nouvelle gestion publique – dont la nature et la quantité ont été clairement définies (voir encadré). Cette manière de faire présente un avantage indéniable tant pour l'administration que pour le Parlement. La première est consciente des coûts réels de ses activités et peut affecter au mieux ses ressources pour l'accomplissement de sa mission. Ainsi le service des forêts, parce que le coût de ses locaux administratifs lui est désormais imputé, estime que sa localisation à quelques pas de la Bahnhofstrasse n'est pas indispensable. Quant au second, il dispose des informations nécessaires à l'établissement de priorités et d'une batterie d'indicateurs qui, mieux que la simple analyse des comptes en fin d'année, lui permettent de vérifier si les objectifs ont été atteints. Si les députés se décident à réduire le budget, ils ne pourront plus le faire à l'aveugle comme aujourd'hui, c'est-à-dire sans se préoccuper de l'impact de leur décision sur les prestations. Ainsi le Conseil communal, toujours empêtré dans ses vieilles pratiques, a exigé du service qu'il diminue ses dépenses de personnel. A quoi l'administration a répliqué qu'elle attendait des propositions concrètes au sujet des prestations à redimensionner.

Nouveaux moyens

On peut s'y attendre, la réforme de l'administration ne va pas rester sans effet sur l'organisation du pouvoir lé-

gislatif. Privé de la conduite de l'action publique par un budget détaillé, le Parlement devra trouver des moyens de contrôle nouveaux. Par exemple, la mise en place d'une commission spécialisée pour chacun des grands secteurs de l'administration, chargée d'accompagner les services et de réunir l'information nécessaire au Parlement pour l'exercice de sa fonction de surveillance. jd

CONSEIL D'ETAT VAUDOIS

La gauche combative

AINSI LE RESPONSABLE du Département de Justice et Police a décidé d'organiser un exercice de défense générale, privilégiant le vert militaire au rouge révolutionnaire.

On ne sait quelle urgence a fait germer cette brillante idée dans la tête du popiste, peut-être l'engouement du cinéma américain pour les invasions extraterrestres. Toujours est-il que la proposition reçut l'aval du gouvernement. Dans un ordre dispersé néanmoins, les conseillers d'Etat socialistes et écologiste préférant l'abstention au garde-à-vous des radicaux et libéraux.

Le Département de Justice et Police est donc chargé de préparer un scénario catastrophe secret-défense, qui peut aller de l'explosion d'une centrale nucléaire au soulèvement de 200 000 chômeurs. Les forces armées se mettent sur le pied de guerre et les conseillers dans un abri ad hoc, un bunker, d'où ils dirigeront les opérations.

Le responsable civil de cette petite plaisanterie est Pierre Salvi, syndic socialiste de Montreux, armé d'une puissante flotte navale, au cas où le gouvernement devrait s'enfuir en *off-shore*.

But officiel de l'opération: tester les capacités de coordination des conseillers face à une situation d'urgence qu'on nous promet «progressiste». A défaut de mutinerie, gardons l'esprit mutin, tant il est vrai que le progressisme se cache là où il peut... gs

Les produits de la forêt

LE SERVICE MUNICIPAL des forêts et ses 80 employés gèrent un patrimoine forestier de 1200 ha sur le territoire communal, auquel il faut ajouter la forêt de Sihltal, plus de 1000 ha à l'extérieur des frontières de la ville.

Après une discussion de plusieurs mois, le service est parvenu à définir ses activités sous forme de seize produits qu'il a regroupés en cinq catégories:

- Loisirs (la forêt comme espace de loisirs; sentiers et chemins forestiers; équipements tels que bancs, installations sportives, foyers pour pique-niqueurs...).
- Protection de la nature (sauvegarde des espèces, parc naturel...).
- Protection de la forêt (soins, infrastructures...).
- Compréhension de la forêt et de la nature (écoles forestières et centre de la nature qui reçoivent chaque année plus de 7000 écoliers, excursions...).
- Produits commerciaux (arbres de Noël, pépinières, bois, locations et baux...).

Les vendeuses passent à la caisse

Dans DP 1273, nous avons stigmatisé l'attitude patronale de la maison Globus et de ses filiales qui recourent de plus en plus systématiquement au travail sur appel. Outre la détérioration sérieuse des conditions de travail pour les vendeurs et les vendeuses, Globus Vaud prive son personnel d'une prestation sociale, violant ainsi le Code des obligations.

A OÛT 96, REPRISE de l'Innovation par Globus. Celui-ci annonce la résiliation de son contrat d'assurance perte de gain avec la Bâloise. La direction engage ses employés à s'assurer individuellement auprès de la caisse KVB, qui propose des primes concurrentielles. Comme le prévoit la LAMal, les assurés ont droit au libre-passage dans la nouvelle caisse, ce qui leur permet d'échapper aux réserves redoutées. Néanmoins une partie du personnel renonce à s'assurer, risquant ainsi de rester sans revenu en cas de longue maladie.

Hausse et réserves

Décembre 96, KVB annonce une forte hausse des primes de l'assurance perte de gain. Pour certaines personnes, l'augmentation est importante puisque la prime passe de 13 fr. à 30 fr. par mois. Une partie du personnel résilie alors son contrat avec KVB. Et c'est là que le bât blesse douloureusement, puisque il est trop tard pour changer de caisse, le libre-passage n'étant plus possible en cette fin d'année. De plus, les réserves au remboursement se multiplient: toutes les affections dont souffrent les personnes travaillant dans la

vente – douleurs articulaires, problème de dos, etc. – sont soumises à réserve. En cas de rechute, aucune indemnité ne sera versée.

La résiliation du contrat d'assurance collectif imposée par Globus au moment du rachat de l'Innovation est illégale. Il faut savoir qu'un employeur qui rachète une entreprise doit s'engager d'une part à reprendre à son service le personnel et d'autre part à ne pas modifier les contrats au détriment des employés. Globus, en supprimant l'assurance perte de gain à tout le personnel, sans le consulter préalablement, a clairement violé le Code des obligations et prive son personnel d'une prestation sociale essentielle.

Mais rassurons-nous. Globus a le sens de la générosité. De mars à septembre 96, les conseillères sociales de l'entreprise ont remis plus de 100000 fr. (au niveau suisse) à des collaborateurs dans le besoin. D'une main, il systématise le travail sur appel, et paupérise son personnel, de l'autre il lui offre un pourboire.

Conquête, organe de la Fédération Interprofessionnelle des Salariés, janvier-février 97.

Avec et sans convention collective

Les différences de traitement du personnel entre Globus Vaud et Globus Genève sont flagrantes.

Genève

- durée du travail: 40 heures (réparties sur 5 jours)
- assurance perte de gain collective en cas de maladie obligatoire
- salaires minimaux du personnel de vente
 - 1^{ère} année, avec CFC: 3340 fr. brut par mois, 19 fr. 25 par heure
 - 4^{ème} année, avec CFC : 3590 fr. brut par mois, 20 fr. 70 par heure
 - 7^{ème} année, avec CFC: 3749 fr. brut par mois, 21 fr. 60 par heure
- à partir de 40 heures par semaine, heures supplémentaires payées ou compensées (majoration de 25%)
- le personnel à temps partiel à horaire variable reçoit un salaire régulier. Au-delà de 1040 heures par année, soit 20 heures par semaine, il est considérée comme fixe.

Lausanne

- durée du travail: 41 heures 25 (réparties sur 6 jours)
- assurance perte de gain collective supprimée en août 96
- salaires: il n'existe aucun barème minimum.
- aucune précision sur les heures supplémentaires, elles sont payées ou compensées sans supplément.
- le personnel à temps partiel à titre irrégulier n'a aucune durée du travail assurée, donc un salaire variable. Le fait de travailler à plus de 50% ne donne pas droit à un contrat fixe.

Il n'y a pas de contravention pour les pensées trop rapides

Le sociologue français Pierre Bourdieu vient d'écrire un petit livre dans lequel il critique le monde médiatique, les journalistes, et la télévision en particulier. La polémique est assurée.

LE DERNIER LIVRE de Bourdieu, *Sur la télévision*, lui a valu de dures critiques de journalistes. Que ce soit la banalité des découvertes des sociologues – qui ne feraient voir, au fond, que ce que l'on connaît déjà clairement, à travers notre expérience quotidienne. Que ce soit la pratique persistante d'un marxisme carré – braqué sur les rapports entre dominants et dominés; les dominants s'efforçant de cacher la réalité à la société.

La société serait-elle transparente? Le pouvoir serait-il vraiment, en connaissance de cause, exercé par les citoyens-télespectateurs? Il est des naïvetés bien carrées aussi.

Anthropologues, historiens, politologues, sociologues ont démontré depuis belle lurette que la définition de la réalité est un enjeu; qu'un pouvoir est bien établi, qui ne se montre pas comme tel – son existence est diffuse, lointaine –, mais qui maîtrise parfaitement les moyens de communication.

Nature du marteau télévisuel

De ce point de vue, la télévision est un outil idéal, qui irradie la société dans son ensemble. Comme tous les outils ou les techniques, la télévision n'est pas neutre. Le marteau tape sur le clou, le tournevis visse. L'inverse est difficile. Bourdieu montre la nature du marteau télévisuel, comment il tape sur le clou du téléspectateur, des journalistes, des autres champs (artistique, politique, scientifique, ...).

La télévision supporte mal le développement des raisonnements. A une pensée lente, qui procède par argumentation, elle préfère le «fast-thinking», formules brèves, esprit d'à propos, réparties spectaculaires. Ce mode de communication aboutit souvent à l'alignement de lieux communs, d'idées reçues – «idées reçues par tout le monde». On ne peut pas penser dans la vitesse.

Dans sa quête de l'Audimat, la télévision privilégie les faits divers, qui font «diversion». Ils intéressent tout le monde, mais sont sans enjeu: ils font

le consensus. Bourdieu les accuse surtout d'empêcher d'autres discours d'apparaître, car le temps est une denrée rare à la télévision. Ainsi «on écarte les informations pertinentes que devrait posséder le citoyen pour exercer ses droits démocratiques».

Révolte des objets

Ce qui précède n'est pas nouveau, mais le rappeler n'est pas forcément inutile. Ce qui est plus nouveau, par contre, – et qui agace des journalistes – c'est l'analyse que Bourdieu fait du rôle de ceux-ci. Le simple fait, d'abord, d'être pris comme objet par un sociologue, un intellectuel – statut qu'ils désirent – met des journalistes de vilaine humeur.

Bourdieu voit des journalistes cyniques, désabusés, qui participent de l'uniformisation consensuelle; il en voit d'autres qui s'épuisent à faire avec les entraves, les censures particulières à leur média. De manière plus générale, les journalistes sont pris dans la logique du champ journalistique, qui pousse à chercher le scoop, à redoubler les informations parues dans d'autres médias, et finissent par créer de petites différences, perçues des seuls professionnels. Mais le sociologue se fait aussi avocat de la défense: «plus on avance dans l'analyse d'un milieu, plus on est amené à dédouaner les individus de leur responsabilité». Entre condamnation et irresponsabilité, la voie est difficile; le statut hybride, entre intellectuel et tâcheron.

Bourdieu montre que la télévision s'impose comme paradigme pour les autres médias, qu'il n'est plus possible de faire comme si elle n'existait pas. Les journalistes de la presse écrite boivent l'information télévisuelle. Ils se cherchent également une petite place dans la lucarne, – la télévision donne la légitimité.

Car la télévision a le pouvoir d'adouber. Elle consacre, autorité supérieure, même des personnes non reconnues dans leur champ propre. Il devient ardu d'exister sans son consentement.

Qu'est au fond un écrivain qui ne passe pas chez Pivot?

Les mouvements sociaux doivent aussi agir en visant un passage télévisuel. Pour être vu socialement, il faut l'être à la télé.

Pour Bourdieu, marxiste tempéré, l'économie ne suffit pas à expliquer la télévision telle qu'elle est – Bouygues n'explique pas TF1. Les rapports entre les médias dans le champ médiatique complètent l'analyse. Il faut penser TF1 avec les autres chaînes, avec la presse écrite. Au bout du compte, reste que la télévision justifie le monde qu'elle définit, et montre le marché comme donnée naturelle.

La pensée de Bourdieu est une pensée optimiste. Les mécanismes qui nous asservissent peuvent être analysés, démontés; cette connaissance peut être transmise, même si l'opération est ardue. Cette compréhension est une clé pour la liberté.

Retournons maintenant Bourdieu contre Bourdieu. Son intransigeance, sa défense de la «pureté» de l'analyse et du débat se passant exclusivement dans chaque champ particulier, avant d'être communiqué démocratiquement à la société, désigne clairement un enjeu de pouvoir. Le Sociologue n'aime pas non plus les intrusions dans ses plates-bandes. N'y a-t-il dans ce champ-là pas de lutte pour le pouvoir? La vérité scientifique y est-elle seule prédominante? N'y sont donc consacrés que ceux qui le méritent? *cp*
Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, Liber, 1996, 95 p.

Médias

Sur la 4^e chaîne helvétique, le dimanche soir, des journalistes de Ringier, de la NZZ, d'Edipresse et de la SSR donnent leur avis sur la politique fédérale, dans l'émission «Point de vue». Il leur arrive de chercher, comme le 9 février, à dicter à Andreas Gross la politique du Parti socialiste. *cfp*

La concertation plutôt que le dogmatisme

Par Jean-Pierre Ghelfi, économiste

Jean-Christian Lambelet a réussi à attirer dans son sillage vingt-trois économistes ont accepté de signer un manifeste contenant des propositions de relance.

Dans DP 1288, Gabrielle Antille Gaillard exprimait ses réticences quant à la valeur du texte des signataires.

Jean-Pierre Ghelfi, économiste, éditorialiste de *Lutte syndicale* a signé le manifeste. Il explique son choix.

C'EST VRAI, POURQUOI diable un économiste «patenté» (?) du mouvement syndical a-t-il signé un «manifeste» élaboré par des économistes pour la plupart bourgeois, et dont le contenu est sur plusieurs points éloigné des thèses défendues par les organisations syndicales?

Provoquer le débat

La première raison, c'est évidemment de contribuer à susciter un débat indispensable. Il y a quelques semaines encore, l'idée même d'un programme de relance hérissait au plus haut point le gouvernement, le patronat, une bonne partie des milieux politiques et l'essentiel des organisations économiques.

L'automne dernier, le Conseil fédéral combattait la motion de Jean-Claude Rennwald. Et son adoption, par une petite majorité du Conseil national, fut une réelle surprise.

La thèse dominante, ressassée depuis le début de la récession, il y a six ans, est qu'il faut surtout ne rien faire. La *Neue Zürcher Zeitung* continue d'ailleurs de défendre ce point de vue. L'argumentation, telle qu'on pouvait la lire dans le *Journal de Genève*, par exemple, disait en bref: «la crise a mis en évidence des faiblesses structurelles de certains secteurs de l'économie suisse. C'est pourquoi les restructurations, aussi douloureuses soient-elles,

ne doivent pas être freinées par des mesures de relance à court terme. Au contraire. Les efforts de déréglementation et de libéralisation du marché intérieur doivent être poursuivis afin de contribuer à la restructuration complète de l'appareil productif».

Contrôler les oscillations économiques

Le «manifeste» est certes d'inspiration libérale. Mais il apporte, par son existence même, un démenti à la théorie qui dit qu'il ne faut pas interférer avec l'évolution «naturelle» de l'économie, et que l'assainissement des finances constitue la meilleure contribution des pouvoirs publics en faveur de la reprise. Pas inutile de rappeler, à cet égard, que cette argumentation, dans les grandes lignes, était déjà tenue durant la crise des années trente... avec le succès que l'on sait!

Or les faits montrent que les oscillations constantes de l'économie doivent être contrôlées pour éviter les dérapages vers la surchauffe ou vers la crise. Economiser à tout prix en période de récession est donc particulièrement contre-indiqué car le processus de déprime s'en trouve amplifié, alors qu'il faudrait au contraire (tenter de) le résorber.

Sans doute, la conversion en cours à un programme de relance est-elle tardive. Il est malheureux qu'il ait fallu attendre que plus de 200 000 personnes soient au chômage et qu'un grand nombre de petites et moyennes entreprises (PME) se trouvent confrontées à de graves difficultés pour admettre que la route suivie était mauvaise. Mais au moins on commence à regarder la réalité en face, plutôt qu'à la chercher dans les livres!

Dans le détail des propositions présentées par le «manifeste», on peut évidemment diverger d'opinion et relever des ambiguïtés. Mais c'est le lot, probablement inévitable, d'un texte de concordance. Le «manifeste», à cet égard, est une invitation au dialogue social et politique.

Une raison suffisante

La force de ce pays a résidé jusqu'à récemment dans sa capacité de négociation et sa volonté de concertation. Le ré-

sultat, c'est la concordance ou le compromis, comme on veut. Le rappeler, c'est prendre ses distances avec le dogmatisme néo-libéral du *Livre blanc* et l'absolutisme patronal (alémanique) tels qu'ils sont apparus dans la discussion concernant le projet de modification de la loi sur le travail. Se distancer de ces deux attitudes (dogmatisme et absolutisme) était pour moi une seconde raison, suffisante, pour signer ce texte. ■

Oubliés...

Contrairement au projet des nouvelles transversales alpines, le tunnel ferroviaire du Gothard fut financé par un consortium international auquel participèrent l'Allemagne, l'Italie et la Suisse – Confédération et 14 cantons.

Le Genevois Louis Favre n'était manifestement pas un tunnelier expérimenté. Pourtant, grâce à une offre très avantageuse et sous-évaluée, il emporta le marché. Mais, pour comprimer ses coûts et tenir des délais très courts, il renonça aux mesures de sécurité nécessaires et ne se soucia guère des conditions d'hygiène des travailleurs. Cette négligence provoqua un nombre exceptionnellement élevé de morts par accident (199) et par maladie (plusieurs centaines). Les conditions d'hébergement des ouvriers – chez l'habitant – étaient particulièrement déplorable et le salaire moyen extrêmement bas –3 fr. 30 par jour, alors que l'ingénieur en chef de la société ferroviaire du Gothard touchait 40 000 fr. par an).

En juillet 1875, une grève éclate pour exiger une augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail. Le gouvernement d'Uri envoie sur place ses sept agents de police aidés d'une milice de Göschenen. Accueillis par des jets de pierre, les représentants de l'ordre ouvrent le feu et abattent quatre grévistes. Ce fut la première grève sanglante dans l'histoire de la Suisse moderne. *jd*

Liaisons TGV: quand l'attentisme menace

Nous reproduisons l'éditorial de Michel Béguelin, paru dans Travail et transport le 6 février 1997. Il y fait le point sur les réticences suisses dans la mise sur pied des liaisons TGV.

«**C**OMME ON LE sait, la France est en train de revoir à la baisse son programme de construction de lignes nouvelles TGV. Plus de la moitié des projets sont renvoyés à des temps hypothétiques pour rentabilité insuffisante, encore aggravée par les prix de dumping actuellement pratiqués par le trafic aérien. Et pour les projets restants, la SNCF étudie les coûts en jouant sur la combinaison entre des investissements «lignes nouvelles» et «rames pendulaires», de façon à conquérir un maximum de trafic au moindre coût. (...)

Incidences pour la Suisse ?

Concrètement, que peut-il en résulter pour la Suisse? Pour le Mâcon-Genève, un nouveau tronçon Mâcon-Nantua-Bellegarde conçu pour du matériel pendu-

laire paraît constituer la première étape apportant le meilleur rapport coût/gain de temps. Pour le TGV Rhin-Rhône, l'axe pouvant apporter le plus à la Suisse, les études techniques de la première étape de la ligne nouvelle Mulhouse-région Dijon/Dole sont terminées.

Deux poids et deux mesures ?

Ce tronçon de ligne à 300 km/h apporte un gain de temps décisif bien au-delà de celui qui résulterait de la pendulation; de plus, il est celui dont la rentabilité est la meilleure. Mais pour pouvoir passer à la phase suivante, celle de la «déclaration d'utilité publique», il faut présenter un montage financier réaliste. Du côté français, la SNCF, l'Etat et les régions de Bourgogne et de Franche-Comté payeront la plus grande part.

Mais une contribution de la Suisse est attendue, en bonne logique, compte tenu des gains de temps offerts. Il s'agirait d'un montant de 200 millions de francs à négocier. Or, pour le moment, à l'Office fédéral des transports, on considère le TGV Rhin-Rhône comme un «projet franco-français dont le financement et la réalisation sont encore loin d'être assurés». Cette position dénote tout d'abord une différence de traitement inexplicable par rapport au Mâcon-Genève: pour ce dernier, la Suisse a toujours dit qu'elle serait prête à participer à son financement. Or ce projet prend du retard par rapport au TGV Rhin-Rhône et il apporte moins à la Suisse que ce dernier. Alors pourquoi ces réticences à l'égard du TGV Rhin-Rhône?

La Suisse doit manifester son intérêt maintenant, dans une conception franco-suisse de la ligne. Attendre que la France fasse tout, toute seule, puis venir ensuite, la bouche en cœur, demander l'amélioration des liaisons Suisse-France, relèverait de l'abus de confiance. Si la Confédération ne rectifie pas rapidement le tir, il appartiendra aux cantons de lui rappeler ses devoirs.» Michel Béguelin

COURRIER

La dette de la Suisse pour sa sécurité passée et présente

POUR NOS RELATIONS avec les milieux juifs internationaux il faut lire le rapport complet de l'ambassadeur C. Jagmetti, qui est excellent. Rédigé pour le gouvernement suisse il a bien indiqué que les problèmes historiques et les controverses actuelles qui leur sont liées ne seront pas un épisode, mais seront longs à résoudre.

Pour réveiller les responsables à Berne il a parlé d'«une guerre à gagner», ce qui, lu dans le contexte, est adéquat. Les solutions possibles ont été fort justement analysées, par exemple une indemnisation globale («deal») ou un épiluchage juridique des problèmes. On trouve dans ce rapport un reflet exact des différentes péripéties. Monsieur C. Jagmetti indique à plusieurs reprises que l'attitude suisse doit être «prévenante et ferme».

Quant aux fonds en déshérence depuis la seconde guerre mondiale qu'on pourrait encore trouver au troisième ratisage, ils seront probablement minimes. Il faudrait les compléter d'un généreux bonus chaque fois que les lourdeurs bureaucratiques de la Suisse ont

empêché les ayants-droit à les recevoir plus tôt.

Un fonds global, comme les banques viennent de le créer sans en définir l'affectation, va créer des problèmes de convoitises insolubles dans un esprit d'équité. Le comportement criminel d'Hitler, qui ne reculait devant aucun bain de sang, nous a valu 60 millions de morts entre 1939 et 1945. Qui faut-il indemniser aujourd'hui? Dans les années d'après-guerre les alliés ont imposé des compensations partielles pour des pertes subies. Ils étaient alors informés au mieux; devons-nous rejouer toutes les causes? Cela est contraire au bon sens.

Enfin, si on cherche une dette payée de la Suisse, rappelons qu'elle a vécu quarante ans sous le bouclier américain, protégée de l'expansion soviétique grâce à l'engagement physique et matériel américain en Corée, à Berlin et ailleurs. Pour honorer cette dette, pour notre sécurité future il faut adhérer complètement à la solidarité de défense des pays de l'OTAN.

Adrien Kesselring, Gex (France)

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Claude Pahud (cp)
Géraldine Savary (gs)
Ont collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Le Débat: Jean-Pierre Ghelfi
Composition et maquette:
Claude Pahud, Géraldine Savary,
Jean-Luc Seylaz
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens
Abonnement annuel: 85 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

Il y a deux arbres à cames en tête; et dans la culotte?

On trouve dans les journaux des informations insoupçonnées, sur lesquelles le lecteur passe habituellement. A moins d'être sujet à certaines anciennes monomanies. Ainsi, les amateurs éclairés de véhicules chargés symboliquement ont leur espace. Voyage dans un univers étrange où se pratique un langage mystérieux.

LA LECTURE D'UN journal est un petit univers d'habitudes et de maniaqueries. Un quotidien ne se dévoire pas comme un roman dans l'ordre bêtement numérique des pages. Il est des rubriques qui ne sont jamais lues, dont on ne soupçonne qu'à peine l'existence, de véritables *terrae incognitæ*. Pour les découvrir, il faut du temps, du désœuvrement, se retrouver dans un train sans une rassurante pile de périodiques, sans romans, sans dossiers à potasser, avec simplement le journal du jour et une heure devant soi pour le lire de long en large et pour découvrir l'existence d'une page auto, consacrée à des essais de véhicules (24 Heures, 11 février).

Un feulement enthousiasmant

Chacun sait le poids des annonceurs automobiles dans la presse quotidienne et l'indépendance toute relative d'une telle rubrique. Les journalistes ne s'en sortent pas trop mal, mais avouons notre perplexité face au lectorat visé. Nous avons eu sous les yeux l'article consacré à la Fiat Bravo qui, nous citons, présente un avantage qui accentue sa virilité: elle est disponible avec un 2,0l à cinq cylindres et 20 soupapes, double arbre à cames en tête, etc. Plus loin, il est question du moteur qui accompagne son effort d'une espèce de feulement enthousiasmant.

Est-ce du second degré? Même pas. Les métaphores doivent visiblement être prises au pied de la lettre. La voiture est assimilée à une espèce de phallus prolongeant le conducteur. Rien de bien nouveau, ce genre de constat a déjà été fait depuis plus de trente ans. Mais sa persistance étonne. La voiture reste un symbole, elle n'est pas et ne sera sans doute jamais un objet purement utilitaire.

L'article d'à côté ne peut que renforcer cette impression. La Lancia Y possède une boîte de vitesses automatique à variation continue, idéale pour madame et pour la ville. L'automobile est ainsi le seul domaine où un progrès technique, l'automation, est considéré comme un atout destiné aux dames, tant il est vrai que l'homme, le vrai, se doit de manipuler rageusement le levier de son changement de vitesse. L'appel à l'infraction semble aussi aller

de soi, puisque dans le même papier, on apprend que l'usine annonce une vitesse maximale de 160 km/h, mais l'aiguille n'a pas dépassé 140 au compteur, pied au plancher sur l'autoroute... Et il n'est pas mentionné qu'il s'agissait d'une autoroute allemande.

Attitudes contre-productives

Culte de la vitesse, machisme affirmé, appel au détournement des lois, les distributeurs exigent-ils donc tout cela de la presse? Probablement pas. Ces attitudes sont même contre-productives pour des fabricants qui cherchent de plus en plus à construire des véhicules-cocons sécurisants. Les journalistes qui rédigent ces rubriques sont-ils de grands enfants qui rêvent de Ferrari et de la Formule 1? Il y a sans doute un peu de ça. Mais il ne devrait tout de même pas être impossible de faire des rubriques autos un peu plus en phase avec le monde réel! *js*

En coulisse

MARC RICH A décidé de la bosse du (grand) commerce. Moins de trois ans après s'être désaisi, par Management Buyout, de son empire à plus de 30 milliards de francs, il recrée un groupe, également actif dans le commerce des produits pétroliers, des matières premières et des céréales. Il recrute présentement dans le monde entier les cadres auxquels il songe déjà à offrir une participation au capital, pour l'heure en ses seules mains.

COMME PRÉVU, c'est le riche club de football Grasshoppers qui va le premier se constituer en SA, au capital initial de 12.5 millions de francs, réparti en titres de dix et vingt francs (actions au porteur et nominatives). Les titres seront placés d'abord auprès des sponsors, mécènes et membres du club. Les sauterelles zurichoises seront ultérieurement cotées en bourse, au moment de l'augmentation du capital à 16 millions au moins.